



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

**Arrivée le : 10 MAI 2021**  
Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

**cerfa**  
N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

**1. Intitulé du projet**

Projet d'aménagement

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage du (ou des) bailleur(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

SCCV BHLS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Henri-Louis BADAMIE

RCS / SIRET

8 2 8 5 7 4 7 7 2 0 0 0 1 2

Forme juridique

SCCV

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 : b Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols.  surface à déboiser 8 000 m <sup>2</sup>	Le projet est soumis à la rubrique 2.1.5.0 : déclaration

**4. Caractéristiques générales du projet**

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le projet d'aménagement est localisé à la section cadastrale du territoire de la commune de Rémire-Montjoly. Il s'inscrit sur les parcelles cadastrales (servitude de passage) d'une surface d'environ 1,26 hectare.

-1/ Un ensemble de maisons individuelle et jumelées de 13 unités.

-2/ Un ensemble d'immeuble d'appartements de type de T2, T3 et T4 d'environ d'une quarantaine d'unités.

Cette opération nécessitera dans un premier des travaux de déforestation et dans un deuxième de temps des travaux de terrassement et drainage des eaux pluviales pour les besoins du chantier.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif de l'opération est de participer à l'effort de construction de logements en Guyane afin de répondre notamment à la demande croissante sur le territoire de la commune Rémire-Montjoly. Elle a également pour objectif d'offrir aux futurs habitants un cadre de vie avec des aménagements paysagers importants tenant compte de la topographie du site et permettant la mise en place de jardins partagés.

à développer

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet d'aménagement passera par :

- une phase de déboisement et de démolition du bâti existant
- la réalisation des plates-formes et des ouvrages de collecte des eaux pluviales
- la réalisation des VRD
- la réalisation des bâtiments et logements

bâti / boisé

égalité de caractéristiques

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet d'aménagement sera destiné au logement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?  
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
L'opération de logement sera réalisée sur un terrain d'assiette d'une superficie de 1,26 ha. <i>de la surface de 1,26 ha</i>	1,26 ha surface plancher : 4 045 m <sup>2</sup>

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Chemin de Suzini 97354  
 REMIRE-MONTJOLY Parcelle  
 AT 1155 ET 1157

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 0 ° ' " Lat. ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur la commune de Rémire-Montjoly. Il est toutefois pas concerné par un espace naturel remarquable du littoral et se situe au-delà de la limite du SMVM.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Rémire-Montjoly dispose d'un PPRN. Le projet n'est pas concerné par le PPRMVT (approuvé le 15/11/2001), le PPRI approuvé le 25/07/2001) ou le TRI de l'île de Cayenne. Le projet n'est pas concerné par le PPRN et le PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est à 1,6 km de la limite de la servitude d'utilité publique du site de l'habitation Mondélice-Vidal. Le projet n'est pas soumis à l'ABF.

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle du projet est boisée sur 7000 m <sup>2</sup> . Cette portion en fond de parcelle sera déforestée et entraînera une modification du couvert végétal.  Toutefois, la parcelle n'est pas dans l'emprise de la ZNIEFF de la crique fouillée, des TVB et des réservoirs de biodiversité définis au SCOT CACL (2018) qui représente les zones d'intérêt dans l'aire de projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet est en zone constructible UD au PLU de la commune de Rémire-Montjoly.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par le zonage réglementaire du PPRT.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par le zonage réglementaire du PPRN et du TRI de l'île de Cayenne.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit une augmentation du trafic routier dans le secteur résidentiel du chemin de Suzini Le chemin de Suzini sera prochainement réhabilité L'effet du trafic généré par le projet sera négligeable. La voie d'accès au futur projet est déjà utilisée par certains riverains.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de travaux le projet générera une gêne occasionnelle et temporaire liée à la présence des engins de chantier.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase opérationnelle, le projet ne sera pas source de nuisances sonores.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A l'exception de la phase de terrassement qui pourra être à l'origine de vibration ponctuelle et temporaire, le projet ne sera pas source de vibration en phase opérationnelle.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'éclairage public sera installée dans la zone résidentielle dans les parties communes. Le projet n'engendrera pas une gêne liée aux émissions lumineuses. <i>quel dit</i>
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le réseau d'assainissement des eaux pluviales sera réalisé sur le terrain d'assiette du projet. Les eaux transiteront par un bassin de compensation des eaux pluviales permettant de tamponner les débits et de retenir les MES avant un rejet dans la zone humide de la Crique Fouillée. <i>A décrire</i>
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le réseau d'assainissement des eaux usées sera installé pour assainir et traiter les effluents domestiques générés par le projet. Il sera séparatif du réseau d'assainissement des eaux pluviales. <i>à décrire</i>
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine /  
Cadre de vie  
/ Population

Est-il susceptible de  
porter atteinte au  
patrimoine  
architectural,  
culturel,  
archéologique et  
paysager ?

Engendre-t-il des  
modifications sur les  
activités humaines  
(agriculture,  
sylviculture,  
urbanisme,  
aménagement),  
notamment l'usage  
du sol ?

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui

Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet n'est pas dans l'emprise d'une zone biologique à préserver, d'une zone d'inventaire remarquable. Le projet n'est pas concerné par les risques naturels ou technologiques et il est en adéquation avec l'occupation des sols définie au PLU de la mairie de Rémire-Montjoly.

Le projet fera l'objet d'une incidence au titre de la loi sur l'eau qui permettra d'éviter les nuisances sur les milieux humides et aquatiques.

#### 7. Auto-évaluation (obligatoire)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

#### 8. Annexes

##### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Cayenne

le, 26 avril 2021

Signature

  
**SCCV BHLS**  
25, Lotissement Colibris  
97300 CAYENNE - Tél. : 0694 23 39 32  
Siret : 828 574 772 00012  
Code NAF : 4110 D

*h. badamie D orange - fr.*

